

JOUE NATATION – Centre Aquatique Bulle d'O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS

Tél. : 02 47 67 68 91 @ : joue.natation@wanadoo.fr site : www.jouenatation.sportsregions.fr

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z
Affiliation FFN n° 060373398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

COMITE DIRECTEUR

Séance du 30 juin 2022

PROCES-VERBAL

Le Comité Directeur du Club JOUE NATATION, dont le siège est à 37300 JOUE LES TOURS, Centre aquatique Bulle d'O, 3 rue Jean Bouin, identifié au SIRET sous le n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z, enregistré à la Fédération Française de Natation sous le n° 5 06 37 00695, agréé Jeunesse et Sports n° 37 S 384, s'est réuni à JOUE LES TOURS, salle municipale de la Longère des Grands Chênes, 6 rue du Petit Paris, le 30 juin 2022 à 18 h 30, sur convocation adressée par courrier électronique du 29 juin 2022,

La réunion est présidée par Magali JOURDAIN, Présidente ; le secrétariat de séance est assuré par Christophe RIEANT, secrétaire, assisté de Roger CLENET,

Sont Présents :

- Roger CLENET,
- Caroline DE MIRANDA,
- Loïc GUILPAIN,
- Magali JOURDAIN,
- Valérie LEFEUVRE,
- Nicolas LELARGE,
- Aurélie THOMAS,

Absents excusés :

- Gérard BENARD,
- Jean-Louis BERAUDY,
- Nicolas HAMELIN,
- Ronan LEFEUVRE
- Christophe RIEANT,
- Françoise SELIG,

Invité(e)s présents :

- Entraîneurs : Julie LEBOUC et Manon HINCKEL,
- Invités : Olivier BERNARD, adhérent nageur du groupe Maîtres, et Damien GAUDIN, adhérent nageur du groupe Maîtres et stagiaire,

Magali JOURDAIN, Présidente, constate à l'ouverture de la séance, ainsi justifié par la feuille de présence ci-annexée, que 7 membres sur 13 sont présents, que le quorum est atteint, et que le Comité directeur peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente,**
- 2) **Salariés du club : départ d'un salarié, recrutement d'un nouveau salarié,**
- 3) **Composition du comité directeur,**
- 4) **Planning des entraînements de la prochaine saison**
- 5) **Questions diverses**

La Présidente ouvre la séance à 18 h 30. Elle aborde l'ordre du jour.

1 = APPROBATION du PROCES-VERBAL de la réunion précédente

- Réunion du 3 mai 2022

Le procès-verbal de cette réunion a été transmis précédemment, et quelques rectifications mineures (coquilles) ont été apportées par Roger CLENET, en ce qui concerne le numérotage des 3^{ème} et 4^{ème} questions diverses.

Valérie LEFEUVRE a également fait observer que dans le bilan sportif, elle avait évoqué le Championnat Régional Interclubs des Maîtres à Blois le 6 Mars 2022 avec la participation d'une équipe de 10 nageurs : ce point est ajouté au procès-verbal.

Aucune autre observation n'étant faite, la Présidente met ce procès-verbal aux voix :

- **DECISION : le procès-verbal de la réunion du 3 mai 2022 est approuvé avec les modifications apportées ci-dessus.**

(Décision prise à l'unanimité)

2 = Salariés du club : départ d'un salarié, et recrutement d'un nouveau salarié

Magali JOURDAIN explique :

- que Julie LEBouc a remis sa démission et va quitter le club le 30 juillet 2022, dans le cadre d'un rapprochement familial,
- qu'un recrutement a été lancé, que plusieurs candidatures ont été reçues, notamment celle de Damien, GAUDIN, nageur du club (groupe Maîtres), qui vient d'obtenir le BP JEPS, après avoir effectué son stage pratique au club en étant encadré par Manon HINCKEL pendant toute la saison. Il s'est beaucoup investi pour le club pendant cette saison et a mis en place une section « Handisport ». Il a donc été recruté et prendra ses fonctions le 22 août 2022 et a déjà travaillé avec Manon HINCKEL et Julie LEBouc sur l'organisation de la prochaine rentrée. C'est pour cette raison qu'il a été invité à la présente réunion.

3 = Composition du Comité Directeur

Magali JOURDAIN explique :

- que Gérard BENARD l'a informé de son intention de démissionner du comité directeur, tout en restant licencié au club comme juge officiel,
- que Nicolas HAMELIN a obtenu son diplôme de pilote et a déjà été recruté. Ses obligations professionnelles (impliquant de nombreux et fréquents déplacements) ne lui permettront sans doute plus de poursuivre son mandat.

Valérie LEFEUVRE indique également que les nombreuses obligations professionnelles de son époux Ronan LEFEUVRE ne lui permettent plus de poursuivre son mandat, et il a manifesté son intention de démissionner du comité directeur.

Magali JOURDAIN indique qu'elle a été pressentie récemment par Olivier BERNARD, adhérent du club depuis plusieurs années et nageur du groupe Maîtres, qui souhaite participer plus activement au fonctionnement du club et propose sa candidature comme membre du Comité Directeur.

Aurélien THOMAS ajoute que sa fille Flavie THOMAS (nageuse du groupe Elite) a manifesté son intention de présenter sa candidature comme membre du Comité directeur.

Pour répondre à une question, Roger CLENET intervient et explique :

- que les membres du comité directeur sont élus pour 4 ans, et que le Comité est renouvelé par moitié tous les deux ans, le dernier renouvellement ayant été effectué lors de l'assemblée générale de 2020 (tenue le 6 février 2021 en raison du confinement et de la crise sanitaire), et le prochain renouvellement devant donc intervenir lors de l'assemblée générale à tenir en 2022,
- que si un poste se libère, et qu'un candidat se présente :
 - le Comité directeur peut quand il le souhaite le « coopter » pour la durée restant à courir du mandat du membre démissionnaire,
 - et cette cooptation doit être approuvée et validée par la plus prochaine assemblée générale.

Il rappelle encore que lors de l'assemblée générale 2021 tenue le 19 novembre 2021, les statuts ont été modifiés, et l'article 6 stipule maintenant que le Comité Directeur est composé de 10 membres au moins et de 15 membres au plus, élus pour 4 ans, et renouvelable par moitié tous les deux ans.

Magali JOURDAIN propose aux candidats potentiels de lui adresser leur candidature, qui pourrait faire l'objet de cooptation lors de la prochaine réunion. Elle ajoute qu'il faudra également répartir les rôles de chacun, notamment désigner un responsable des officiels en remplacement de Gérard BENARD (ce responsable n'étant pas obligatoirement officiel lui-même)..

4 = Planning des entraînements de la prochaine saison

Magali JOURDAIN explique que Julie LEBouc, Manon HINCKEL et Damien GAUDIN ont préparé un projet d'organisation des groupes pour la prochaine rentrée, ainsi qu'un planning des entraînements sur la base des

créneaux et lignes affectés au club pour la saison 2021-2022. Le nombre d'heures accordé par la ville de JOUE LES TOURS est insuffisant, et il faudra comme la saison qui se termine envisager de « délocaliser » certaines séances. En outre, les nageurs de niveau régional et plus doivent pouvoir s'entraîner régulièrement en bassin de 50 m. Des contacts ont été pris avec le Centre Aquatique du Lac à TOURS, qui a proposé un devis pour :

- des séances de reprise pour les groupes compétitions, du lundi 29 août au vendredi 9 septembre 2022 inclus (Bulle d'0 devant être fermée pour raisons techniques pendant cette période),
- des séances pendant les vacances de Toussaint 2022 du lundi 24 octobre au vendredi 3 novembre 2022,
- des séances pendant les vacances d'hiver 2023, du lundi 13 au vendredi 23 février 2023,
- des séances pendant les vacances de printemps 2023 du lundi 17 au vendredi 21 avril 2023, (l'autre semaine étant réservée pour le stage club),
 - o 1 ou 2 lignes et 1 heure ou 2 heures selon les jours
- et des séances régulières pendant les périodes scolaires de la saison :
 - o le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 (1 ligne) et de 18 h 30 à 20 h 30 (2 lignes)
 - o le jeudi de 17 h 30 à 19 h 30 (1 ligne)

sur la base de 49,00 € hors taxe pour 1 ligne / 1 heure, le devis global s'élève à 20 678,00 € « brut », étant précisé qu'une remise de 50 % est accordée au club et sera maintenue, ce qui ramènera ce devis à 10 339,00 €.

Compte tenu de l'importance de la dépense, Magali JOURDAIN souhaite avoir l'aval du Comité directeur.

Une large discussion s'engage, de laquelle il résulte :

- qu'il faut offrir aux nageurs des possibilités d'entraînement en phase avec le projet du club et les objectifs des nageurs,
- qu'il faut poursuivre les négociations avec le Centre Aquatique du Lac pour savoir si une réduction supplémentaire peut être obtenue, au motif de l'engagement pris sur la saison entière (alors que les autres clubs utilisateurs réservent « au coup par coup » sur des périodes courtes),
- qu'il faudra envisager de nouvelles ressources : demande de subventions complémentaires, recherche de partenaires financiers qui pourraient aider le club, majoration des cotisations.

Sur les cotisations, Nicolas LELARGE pense qu'il est délicat de demander aux « petits nageurs » de participer à ce surcoût dont ils ne profitent pas, et Roger CLENET objecte que les jeunes nageurs sont appelés à s'améliorer et qu'il sera difficile de « facturer » la cotisation en fonction du nombre d'heures d'entraînement même si une petite différence peut être appliquée (groupes loisirs ou compétitions) comme le font certains clubs. Le principe retenu par le club est basé sur la « mutualisation » et la solidarité.

Des interrogations sont soulevées sur les projets et objectifs des nageurs, l'encadrement, et les relations d'occupation de la piscine avec les autres usagers et les équipes de la Ville. .

Roger CLENET intervient et s'étonne du manque de soutien apporté par la Ligue et la Fédération aux clubs (nombreux) qui rencontrent cette difficulté. Il explique que la Ligue FFN de Bretagne a été contactée par plusieurs villes ou communautés de communes pour les aider à réorganiser le planning de certaines piscines, optimiser le fonctionnement et améliorer la rentabilité. Il s'agit notamment de la Piscine Aulné'0 à CHATEAULIN (Finistère), et de la piscine Kan an Dour au FAOUET (Morbihan). Magali JOURDAIN rappelle que Michel SAUGET, président de la Ligue Centre Val de Loire a été très mal reçu par le maire de JOUE LES TOURS et son adjoint au sport lors d'une réunion en mairie en début de saison.

Magali JOURDAIN propose de relancer la recherche de partenaires et de constituer un petit groupe de travail auquel Damien GAUDIN pourrait donner quelques conseils en raison de son expérience professionnelle antérieure.

Elle ajoute que le barème des licences FFN n'est pas encore connu, mais qu'il est prévu une augmentation de 5,00 € de toutes les licences, et qu'il faudra également ajouter le coût du badge pour 5,00 € en plus.

Selon Manon HINCKEL, 1 ligne de 50 m peut être utilisée par 8 à 10 nageurs, et 2 lignes par 15 à 20 nageurs.

Magali JOURDAIN présente ensuite une courte vidéo réalisée par Maneck BUSCH et destinée à être présentée sur écran géant avec celles d'autres clubs lors du forum des associations de JOUE LES TOURS, prévu le samedi 3 septembre 2022.

Plusieurs membres du comité suggèrent de mentionner toutes les activités, et d'ajouter quelques vues de podiums.

Damien GAUDIN suggère aussi de mettre en place une équipe « communication », dont les travaux pourraient servir également pour les partenaires.

Plusieurs clubs ont mis en place une « lettre d'information » diffusée aux adhérents, et cette idée va être envisagée.

Manon HINCKEL signale aussi que plusieurs nageurs seraient intéressés pour suivre des formations BNSSA, et BF 1.

⇒ 19 h 10 : Aurélie THOMAS quitte la séance en raison d'un impératif professionnel.

Magali JOURDAIN propose que les jeunes qui ont aidé pendant l'année soient récompensés et mis en valeur à l'assemblée générale.

Le club pourra notamment participer au financement des formations pour ceux qui en suivront.

Le changement de projet de club entraînera des changements d'organisation et de noms des groupes, et des propositions vont être faites.

Manon HINCKEL propose encore d'adresser aux anciens adhérents un courriel pour indiquer le planning des différents groupes.

Valérie LEFEUVRE indique encore qu'elle n'a reçu que très peu de réponses au message demandant aux nageurs leurs intentions pour la rentrée : ils souhaitent probablement connaître avant de répondre les jours et horaires des entraînements, et les lycéens n'ont pas encore leur emploi du temps. Le planning de rentrée sera mis en ligne sur le site très prochainement.

5 = Questions diverses

5 – 1 = Bilan sportif

Julie LEBOUIC et Manon HINCKEL ont préparé un bilan sportif des dernières compétitions, qui relate notamment :

- Le 15 mai 2022 : Challenge Avenirs à Saint Pierre des corps, et animation Jeunes : 21 participants,
 - Le 15 mai 2022 : Natathlon à Tours (Tourettes) : 13 participants et belles performances,
 - Les 21 et 22 mai 2022 : Meeting régional à ORLEANS : 21 participants, et de bonnes performances,
 - Le 21 mai 2022 : Eau libre à VITRE (Ille et Vilaine) : 4 participants (Max BENEDEYT, xx, Marine MICHOT et Flavie THOMAS),
 - Les 27 et 28 mai 2022 : Meeting de l'Ouest N3 à RENNES (Ille et Vilaine), 3 participants (Max BENEDEYT, Antoine MAILLOU et Maxime WAEBER), meilleures performances pour tous et Max en finale A.
 - Les 4 et 5 juin 2022 à CHINON : Coupe de l'Ouest des Départements : 1 équipe fille, 1 équipe garçons,
 - Les 11 et 12 juin 2022 : Meeting régional à BOURGES (Cher) : 14 nageurs,
 - Le 19 juin 2022 : Championnats Départementaux d'été et Finale Avenir à CHINON : 19 participants et 2 avenir,
 - Les 25 et 26 juin 2022 : Championnats Régionaux à ORLEANS : 16 nageurs qualifiés,
- Ce bilan sportif sera communiqué aux membres du Comité Directeur,

5 – 2 = Compétitions de fin de saison

Les entraîneurs indiquent encore rapidement qu'il est prévu pour la fin de saison, des participations :

- Les 2 et 3 juillet 2022, Championnats régionaux Jeunes à Blois : 13 participant.es
- Les 2 et 3 juillet 2022 : Eau Libre à VENDOME Villiers Sur Loir, 14 participants toutes catégories
- Les 9 et 10 juillet 2022 : Eau Libre Quiberon (Morbihan) : 8 participant.es
-

Aucune question diverse n'est abordée.

PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu :

- Jeudi 29 septembre 2022 à 19 h 00

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, Magali JOUDAIN, Présidente, lève la séance à 19.h 45.

Le Président, Magali JOURDAIN,

Le secrétaire de séance,